

Les sortants des listes de Pôle emploi en 2014

La baisse du taux de sortie pour reprise d'emploi se poursuit

En 2014, 8,3 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C un mois donné sont sortis le mois suivant de ces catégories. Ce taux de sortie baisse de 0,1 point par rapport à 2013 et de 4 points par rapport à 2007.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi atteint 3,6 % en moyenne en 2014. Il diminue de 0,3 point entre 2013 et 2014, poursuivant la baisse amorcée en 2012 après une période de stabilité de 2009 à 2011. Cette baisse concerne les hommes comme les femmes, les demandeurs d'emploi de longue durée comme ceux inscrits depuis moins longtemps et toutes les tranches d'âge, mais elle affecte davantage les seniors.

Les emplois durables, qui regroupent CDI, contrats de 6 mois ou plus et créations d'entreprise, sont majoritaires parmi les emplois occupés à la sortie (66 % en 2014, soit +3 points par rapport à 2013). Les CDI en représentent 33 %. Un peu plus d'un quart des emplois occupés à la sortie (27 %) sont à temps partiel.

En 2014, 40 % des sortants ayant repris un emploi salarié continuent néanmoins à rechercher un emploi (soit 6 points de plus qu'en 2007, mais 1 point de moins qu'en 2013), principalement parce qu'ils sont insatisfaits de la nature ou de la durée de leur contrat de travail.

En 2014, 5 686 400 sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ont été enregistrées en France métropolitaine, soit en moyenne 473 900 sorties par mois (encadré 1). À leur sortie des catégories A, B, C, la plupart des demandeurs d'emploi ne sont plus inscrits à Pôle emploi, mais certains, moins nombreux, restent inscrits et basculent en catégorie D (formation, maladie...) ou E (emploi aidé, création d'entreprise) (1).

En 2014, 41,5 % des sorties de catégories A, B, C sont des reprises d'emploi et 12,5 % sont des entrées en formation

(tableau 1, encadré 2). La part des reprises d'emploi recule de 3,2 points par rapport à 2013 (-9,4 points par rapport à 2007, avant le déclenchement de la crise), tandis que celle des entrées en formation augmente de 1,3 point par rapport à l'année précédente et de 2,7 points depuis 2007. Un peu plus d'un tiers des sorties (37 %) ne sont pas forcément liées à une fin de recherche d'emploi, mais font suite à un défaut d'actualisation suivi d'une réinscription, un non-renouvellement accidentel ou volontaire de la demande, une radiation administrative ou correspondent à un autre motif.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi continue à baisser

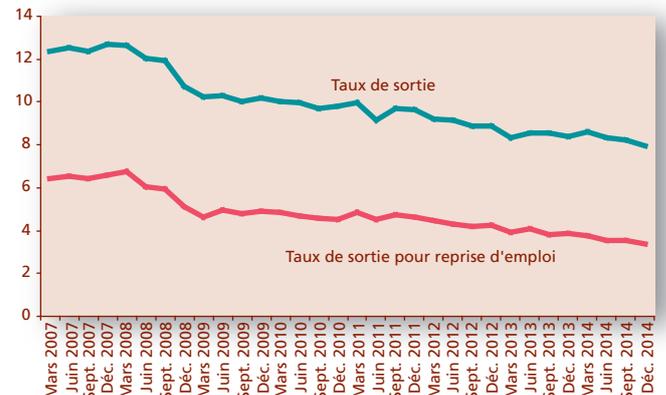
Sur l'année 2014, 8,3 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C un mois donné sont sortis de ces catégories au cours du mois suivant, quel qu'en soit le motif. Ce taux de sortie global reste relativement stable par rapport à 2013 [1], mais a baissé de 4,2 points depuis 2007.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi (3,6 %), plus sensible à la conjoncture, continue de diminuer (-0,3 point

Graphique 1

Taux de sortie global et taux de sortie pour reprise d'emploi

En %, données trimestrielles CVS-CJO



Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

(1) En 2014, sur l'ensemble des sorties de catégories A, B, C, 10 % sont des bascules vers la catégorie D et 6 % vers la catégorie E.

sur un an, -2,9 points depuis 2007), de façon régulière sur l'année (tableau 1, graphique 1). Le taux de sortie pour entrée en formation progresse à l'inverse légèrement (+0,1 point), pour atteindre 1,0 % en 2014. Le taux de sortie pour fin d'activité est stable, mais a sensiblement reculé depuis 2007, en lien avec la fermeture progressive de la dispense de recherche d'emploi et le relèvement de l'âge légal de départ en retraite prévu par la réforme des retraites de 2010. Pour les 50 ans ou plus, il est passé de 2,6 % en 2007 à 0,6 % en 2014.

Les disparités de reprise d'emploi selon l'âge se creusent

En 2014 comme en 2013, les taux de sortie pour reprise d'emploi des hommes et des femmes restent très proches (3,6 % pour les hommes et 3,5 % pour les femmes) et continuent à diminuer (-0,4 point pour chaque depuis 2013). Avant la crise, ces taux étaient nettement différenciés avec près d'un point d'écart (7,1 % pour les hommes contre 6,0 % pour les femmes en 2007). Depuis fin 2008, celui des hommes a baissé plus nettement. Ces évolutions contrastées s'expliquent en partie par le fait que les hommes occupent plus souvent que les femmes des emplois dans l'industrie et l'intérim, plus sensibles à la conjoncture.

Les perspectives de reprise d'emploi diminuent fortement avec l'âge : en 2014, le taux de reprise d'emploi passe de 5,9 % pour les moins de 25 ans à 1,6 % pour les 50 ans ou plus (tableau 2). Même si les taux de sortie pour reprise d'emploi ont reculé avec la même ampleur pour toutes les tranches d'âge depuis 2013 (-0,3 point), les disparités dans les chances de retour à l'emploi sont plus marquées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 2013 ou en 2007, la crise ayant relativement plus affecté les 50 ans ou plus (2).

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an en catégories A, B, C sortent 2 fois plus souvent pour reprise d'emploi (4,6 %) que ceux ayant une ancienneté plus importante (2,3 %), (tableau 2).

Les perspectives de reprise d'emploi se sont fortement dégradées pour les emplois d'ouvrier

Le taux de sortie pour reprise d'emploi augmente avec la qualification de l'emploi recherché : il est plus élevé pour les demandeurs d'emploi qui recherchent un emploi de technicien, d'agent de maîtrise ou de cadre (respectivement 4,1 % et 4,2 % en 2014) plutôt que d'ouvrier ou d'employé qualifié (3,4 % et 3,7 %), ou d'ouvrier ou d'employé non qualifié (2,9 % et 3,1 %), (tableau 3).

Les demandeurs d'emploi recherchant des emplois d'ouvrier ont vu leur taux de reprise d'emploi plus que divisé par 2 depuis 2007. Alors que les ouvriers

Tableau 1
Répartition des sorties et taux de sortie, par motif

En %, données annuelles CVS-CJO

	2007	2013	2014	Évolution 2007/2014 (en point)	Évolution 2013/2014 (en point)
Sorties totales (en milliers).....	5 553	5 580	5 686	-	-
Répartition des sorties par motif	100,0	100,0	100,0	-	-
Reprise d'emploi.....	50,9	44,7	41,5	-9,4	-3,2
Formation	9,8	11,2	12,5	2,7	1,3
Fin d'activité	2,9	1,3	1,5	-1,4	0,2
Arrêt de recherche d'emploi temporaire.....	7,8	7,2	7,8	0,0	0,6
Non-renouvellement volontaire de la demande*...	2,9	2,7	2,8	-0,1	0,1
Non-renouvellement accidentel de la demande*...	5,4	8,4	8,5	3,1	0,1
Défaut actualisation suivi d'une réinscription.....	13,9	17,9	18,4	4,5	0,5
Radiation administrative	2,3	1,7	1,9	-0,4	0,2
Autre motif	4,1	4,9	5,2	1,1	0,3
Taux de sortie ** global	12,5	8,4	8,3	-4,2	-0,1
Reprise d'emploi.....	6,5	3,9	3,6	-2,9	-0,3
Formation	1,2	0,9	1,0	-0,2	0,1
Fin d'activité	0,4	0,1	0,1	-0,3	0,0
Arrêt de recherche d'emploi temporaire.....	1,0	0,6	0,7	-0,3	0,1
Non-renouvellement volontaire de la demande*...	0,3	0,2	0,2	-0,1	0,0
Non-renouvellement accidentel de la demande*...	0,6	0,6	0,6	0,0	0,0
Défaut actualisation suivi d'une réinscription.....	1,6	1,5	1,5	-0,1	0,0
Radiation administrative	0,3	0,2	0,2	-0,1	0,0
Autre motif.....	0,5	0,4	0,4	-0,1	0,0

* Non suivi d'une réinscription dans les 3 mois.

** Pour le calcul des taux, le champ est restreint aux demandeurs d'emploi présents à la fin du mois précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C ; France métropolitaine.

Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Tableau 2
Taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe, âge et ancienneté en catégories A, B, C

En %, données annuelles CVS-CJO

	2007	2013	2014	Évolution 2007/2014 (en point)	Évolution 2013/2014 (en point)
Ensemble	6,5	3,9	3,6	-2,9	-0,3
Sexe					
Homme.....	7,1	4,0	3,6	-3,5	-0,4
Femme.....	6,0	3,9	3,5	-2,5	-0,4
Âge					
Moins de 25 ans.....	9,9	6,2	5,9	-4,0	-0,3
De 25 à 49 ans.....	6,4	4,0	3,7	-2,7	-0,3
50 ans ou plus.....	3,5	1,9	1,6	-1,9	-0,3
Ancienneté en catégories A, B, C					
Moins d'un an.....	7,9	5,0	4,6	-3,3	-0,4
Un an ou plus.....	4,0	2,6	2,3	-1,7	-0,3

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Tableau 3
Taux de sortie pour reprise d'emploi selon la qualification du métier recherché et le niveau de formation

En %, données annuelles CVS-CJO

	2007	2013	2014	Évolution 2007/2014 (en point)	Évolution 2013/2014 (en point)
Ensemble	6,5	3,9	3,6	-2,9	-0,3
Qualification du métier recherché					
Ouvrier non qualifié.....	6,0	3,6	2,9	-3,1	-0,7
Ouvrier qualifié.....	7,6	3,9	3,4	-4,2	-0,5
Employé non qualifié.....	5,6	3,5	3,1	-2,5	-0,4
Employé qualifié.....	6,5	4,1	3,7	-2,8	-0,4
Technicien, agent de maîtrise.....	7,2	4,5	4,1	-3,1	-0,4
Cadre	6,4	4,4	4,2	-2,2	-0,2
Niveau de formation					
CEP-1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire....	4,7	2,6	2,2	-2,5	-0,4
CAP-BEP.....	6,6	3,7	3,3	-3,3	-0,4
Baccalauréat.....	6,8	4,3	4,0	-2,8	-0,3
Bac + 2 ou plus.....	7,3	5,0	4,6	-2,7	-0,4

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

qualifiés (respectivement non qualifiés) avaient, en 2007, plus de chances de retrouver un emploi que les employés qualifiés (respectivement non qualifiés), la situation s'est désormais inversée. Les cadres, qui avaient déjà des taux de retour à l'emploi plus élevés en 2013, sont ceux qui connaissent la plus faible baisse.

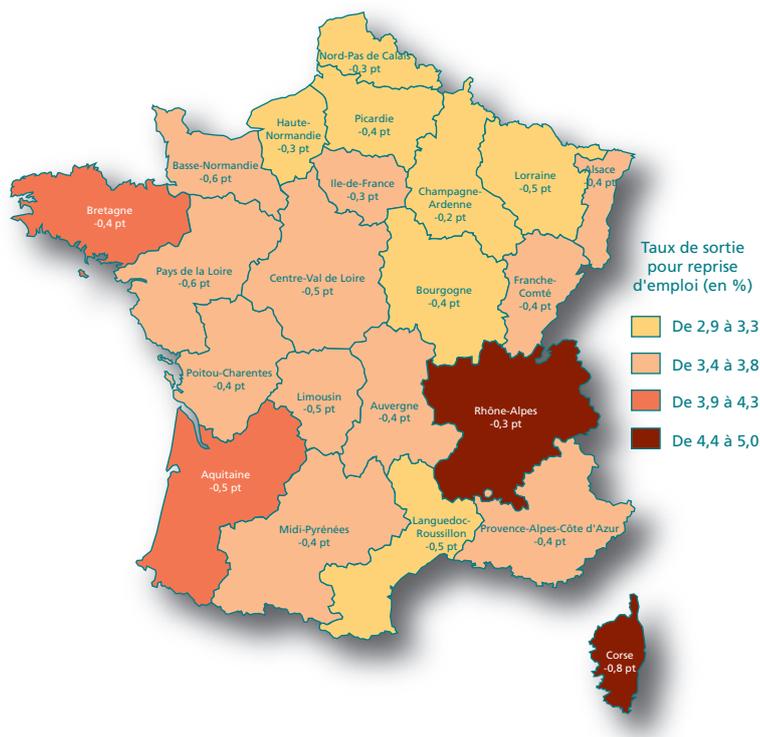
Le taux de sortie pour reprise d'emploi croît avec le niveau de formation. Ainsi, 4,6 % des demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation supérieur ou égal à bac+2 sont sortis chaque mois pour reprendre un emploi, contre seulement 2,2 % pour ceux n'ayant atteint que le premier cycle de l'enseignement secondaire (tableau 3). Depuis 2007, le recul général du taux de sortie pour reprise d'emploi a davantage pesé sur les personnes aux niveaux de formation les plus faibles.

Les écarts de taux de sortie pour reprise d'emploi entre régions se réduisent

La baisse du taux de sortie des catégories A, B, C au niveau national entre 2013 et 2014 est partagée par toutes les régions, à l'exception de la Picardie et de la Franche-Comté où il est stable. La baisse est assez forte pour certaines régions (-1,3 point en Corse), plus modérée pour d'autres (-0,1 point en Languedoc-Roussillon ou Rhône-Alpes). L'amplitude des taux de sortie entre régions (l'écart entre le taux de sortie le plus faible et le taux de sortie le plus élevé), s'est encore réduite, passant de 4,8 points en 2013 à 3,6 points en 2014, mais la hiérarchie entre régions reste globalement la même.

Le recul du taux de sortie global traduit, pour toutes les régions, un recul plus marqué du taux de

Carte 1
Taux de sortie pour reprise d'emploi par région en 2014 et évolution entre 2013 et 2014



* Pour chaque région, le taux de sortie pour reprise d'emploi est indiqué par la couleur ; l'évolution 2013/2014 est directement reportée sur la carte.
Lecture : le taux de sortie pour reprise d'emploi en Bretagne s'élève à 4,1 % en 2014, soit -0,4 point par rapport à 2013.
Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

sortie pour reprise d'emploi (carte 1). La baisse est plus forte dans certaines régions qui présentaient des taux de retour à l'emploi plutôt élevés. Ainsi, entre 2013 et 2014, le taux de sortie pour reprise d'emploi a perdu 0,8 point en Corse, 0,7 point en Basse-Normandie, 0,6 point en Pays de la Loire et en Languedoc-Roussillon. Inversement, la Haute-

Encadré 1

Définitions

Les parts et taux de sortie par motif

La **part des sorties** pour un motif donné rapporte le nombre de demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C au cours du mois *m* pour ce motif au nombre de demandeurs d'emploi sortis de ces catégories, tous motifs confondus, ce même mois.

Le **taux de sortie** pour un motif donné rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois *m-1* et sortis pour ce motif au cours du mois *m* au nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans ces catégories à la fin du mois *m-1*.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont regroupés en différentes catégories à des fins d'analyse statistique.

Catégorie statistique	Définition
A	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi
B	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (<i>i.e.</i> de 78 heures ou moins dans le mois)
C	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (<i>i.e.</i> de plus de 78 heures dans le mois)
D	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris ceux en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi
E	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (contrats aidés, créateurs d'entreprise)

Normandie, la Champagne-Ardenne ou le Nord-Pas de Calais enregistrent une baisse limitée (de -0,3 à -0,2 point), mais ces régions présentent encore des taux parmi les plus faibles. Dans l'ensemble, les régions où les taux sont les plus élevés ou les plus faibles restent globalement les mêmes qu'en 2013, mais l'amplitude des taux de sortie pour reprise d'emploi continue de diminuer, passant de 2,6 points en 2013 à 2,1 points en 2014 ; elle était de 3,1 points en 2007.

Lorsque le taux de sortie global est élevé pour une région, le taux d'entrée (3) l'est aussi (tableau 4). Le taux de rotation, défini comme la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie, est ainsi particulièrement élevé en Corse (12,1 %), en Rhône-Alpes (9,9 %) et, dans une moindre mesure, en Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,6 %), Ile-de-France (9,5 %), Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (9,4 %). Ces régions ont la particularité de compter un grand nombre de métiers liés aux services, notamment à l'économie résidentielle (commerce, hôtellerie-restauration, etc.), où le turn-over est important. Dans l'ensemble, le taux de rotation recule entre 2013 et 2014, jusqu'à -1,3 point pour la Corse. Il reste stable dans trois régions (Franche-Comté, Languedoc-Roussillon et Picardie), mais n'augmente dans aucune.

Dans les Dom, les taux de sortie, tous motifs confondus ou limités à la reprise d'emploi, restent en 2014 comme en 2013 largement plus faibles qu'en France métropolitaine (encadré 4).

La part des emplois durables progresse encore

En 2014, 66 % des sortants pour reprise d'emploi occupent un emploi durable (4) (tableau 5). Il s'agit dans la moitié des cas d'un emploi en CDI. Les contrats aidés, très majoritairement d'une durée de 6 mois ou plus, représentent 9 % des emplois occupés à la sortie. La part des emplois durables dans l'ensemble des reprises d'emploi continue de progresser (+3 points entre 2013 et 2014 et +7 points depuis 2007).

83 % des sortants pour reprise d'emploi sont toujours en emploi trois mois après leur sortie, soit la même proportion qu'en 2013. Pour 90 % d'entre eux, il s'agit du même emploi.

Parmi les sortants pour reprise d'emploi, les femmes et les seniors accèdent plus souvent à un emploi durable, notamment par l'intermédiaire des contrats aidés (tableau 6). Les hommes et les plus jeunes reprennent plus souvent un emploi dans l'intérim [3], où les contrats sont plus courts. Si les chances de retour à l'emploi sont nettement moindres pour les demandeurs d'emploi de longue durée, lorsqu'ils parviennent à reprendre un emploi, c'est plus souvent sur des emplois durables (des CDI notamment). Les demandeurs d'emploi aux niveaux de formation les plus élevés ou recherchant des emplois qualifiés accèdent également plus souvent à des emplois durables.

Tableau 4

Taux de sortie pour reprise d'emploi, taux de sortie global, taux d'entrée et taux de rotation par région

En %, données annuelles CVS-CJO

	Taux de sortie pour reprise d'emploi			Taux de sortie global		Taux d'entrée*		Taux de rotation**	
	2007	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Alsace.....	6,9	3,8	3,4	8,5	8,3	10,1	9,9	9,3	9,1
Aquitaine.....	6,8	4,4	3,9	8,9	8,4	10,8	10,2	9,9	9,3
Auvergne.....	6,3	3,8	3,4	7,8	7,7	9,3	9,2	8,5	8,4
Basse-Normandie.....	7,1	4,2	3,5	8,6	8,2	10,3	9,7	9,4	9,0
Bourgogne.....	6,4	3,7	3,3	8,0	7,9	9,4	9,3	8,7	8,6
Bretagne.....	7,5	4,5	4,1	8,7	8,3	10,3	9,9	9,5	9,1
Centre-Val de Loire.....	6,7	3,8	3,4	8,4	7,9	10,1	9,5	9,2	8,7
Champagne-Ardenne.....	6,2	3,3	3,0	8,1	7,9	9,5	9,3	8,8	8,6
Corse.....	7,9	5,8	5,0	12,2	10,9	14,7	13,3	13,4	12,1
Franche-Comté.....	6,3	3,8	3,4	8,4	8,4	9,9	9,9	9,1	9,1
Haute-Normandie.....	6,2	3,3	3,1	7,7	7,5	9,2	8,8	8,5	8,1
Ile-de-France.....	5,7	3,8	3,5	9,0	8,6	11,0	10,4	10,0	9,5
Languedoc-Roussillon.....	6,3	3,8	3,2	8,6	8,5	10,3	10,2	9,4	9,4
Limousin.....	6,1	3,4	2,9	7,8	7,4	9,3	8,8	8,6	8,1
Lorraine.....	7,1	3,7	3,3	8,0	7,7	9,6	9,2	8,8	8,4
Midi-Pyrénées.....	6,3	3,9	3,5	8,7	8,5	10,6	10,3	9,6	9,4
Nord-Pas de Calais.....	5,2	3,2	2,9	7,5	7,3	8,8	8,6	8,1	7,9
Pays de Loire.....	7,2	4,2	3,6	8,2	7,8	10,0	9,4	9,1	8,6
Picardie.....	5,7	3,3	2,9	7,4	7,4	8,8	8,7	8,1	8,1
Poitou-Charentes.....	6,6	4,0	3,6	8,2	8,1	9,6	9,6	8,9	8,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	6,6	4,1	3,7	9,0	8,7	10,8	10,4	9,9	9,6
Rhône-Alpes.....	8,3	4,8	4,5	9,2	9,1	10,9	10,8	10,1	9,9
France métropolitaine.....	6,5	3,9	3,6	8,4	8,3	10,2	9,9	9,4	9,1

* Le taux d'entrée rapporte le nombre d'entrées en catégories A, B, C sur l'année à la somme des effectifs de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sur 12 mois.

** Le taux de rotation est la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie global.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Tableau 5

Sorties pour reprise d'emploi par type de contrat et temps de travail

En %, données brutes en moyenne annuelle

	2007	2013	2014	Évolution 2007/2014 (en point)	Évolution 2013/2014 (en point)
Temps partiel.....	25	25	27	2	2
Emploi durable*.....	59	63	66	7	3
CDI.....	31	30	33	2	3
CDD, contrat saisonnier, vacation.....	37	38	38	1	0
Intérim.....	17	14	13	-4	-1
Contrat aidé.....	8	9	9	1	0
À son compte.....	5	7	6	1	-1
Autre.....	1	1	1	0	0
Ensemble.....	100	100	100	-	-

* CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Entre 2013 et 2014, la part des sorties pour reprise d'emploi durable a augmenté pour les niveaux de formation intermédiaires (BEP-CAP, baccalauréat), a diminué pour les niveaux de formation les plus faibles (CEP-1^{er} cycle de l'enseignement secondaire) et est restée stable pour les niveaux de formation les plus élevés (bac+2 et au-delà).

Un quart des reprises d'emploi se font à temps partiel

Un peu plus d'un quart (27 %) des emplois retrouvés sont à temps partiel (soit 2 points de plus qu'en 2013) : dans 16 % des cas, la durée du travail est inférieure ou égale à 20 heures par semaine et dans 11 % des cas, elle est comprise entre

21 heures et 35 heures par semaine. Parmi les demandeurs d'emploi ayant retrouvé un emploi à temps partiel, 72 % souhaiteraient travailler davantage (soit 3 points de moins qu'en 2013) et 40 % déclarent avoir des horaires de travail variables d'un jour à l'autre et déterminés par l'entreprise, soit 4 points de plus qu'en 2013 (contre 27 % pour ceux à temps complet).

En lien avec les métiers retrouvés et le type d'employeur, les femmes qui ont repris un emploi travaillent plus de 2 fois plus souvent à temps partiel que les hommes (39 % contre 16 %), (tableau 6) [2]. Elles sont également davantage concernées par le temps partiel subi (27 % contre 12 % pour les hommes). Le temps partiel est également plus répandu chez les seniors (39 % des 50 ans ou plus contre 26 % pour les plus jeunes) et chez ceux qui recherchaient un emploi d'employé non qualifié (40 % contre seulement 13 % pour les cadres). Plus précisément, les employés, qualifiés ou non, sont plus nombreux à être en situation de temps partiel subi : respectivement 21 % et 28 %, contre seulement 9 % pour les cadres et les ouvriers qualifiés.

Plus de la moitié des reprises d'emploi (52 %) se font sur des emplois durables à temps plein ou à temps partiel choisi ; 34 % se font sur des emplois non durables, le plus souvent à temps complet, et 13 % sont des emplois durables, mais à temps partiel subi (tableau 7).

40 % des demandeurs d'emploi sortis pour reprise d'emploi continuent à chercher un autre emploi

En 2014, 40 % des sortants pour reprise d'emploi salarié déclarent continuer à chercher un emploi depuis leur sortie. Cette part a augmenté de 6 points depuis 2007, mais a baissé de 1 point depuis 2013. La poursuite de la recherche d'emploi est motivée par le type ou la durée du contrat de travail qui ne convient pas (30 %), un métier ou un secteur qui ne convient pas ou qui est sous-qualifié (27 %), le salaire qui est considéré comme trop bas (17 %), le temps de travail non satisfaisant (13 %). Les conditions de travail difficiles, la distance domicile-travail ou le fait d'être en période d'essai (3 % chacun) sont des motifs nettement moins cités (5).

Parmi les demandeurs d'emploi qui ont accédé à un emploi durable, 34 % continuent à chercher un nouvel emploi, contre 51 % pour ceux qui n'ont pas un emploi durable.

Parmi les sortants qui ont repris un emploi salarié, 35 % se disent insatisfaits de leur salaire, 28 % de la durée de leur contrat de travail, 24 % de leur contrat de travail, 17 % de leur temps de travail et 14 % de la distance entre leur domicile et leur travail. 58 % expriment au moins un motif d'insatisfaction par rapport à leur emploi. La part d'insatisfaits varie peu selon le niveau de formation.

Insatisfaction et poursuite de la recherche d'emploi ne vont pas nécessairement de pair : 24 % des

Tableau 6

Sorties pour reprise d'emploi par type de contrat et temps de travail selon les caractéristiques des sortants en 2014

En %, données brutes en moyenne annuelle

	Type de contrat						Temps partiel
	Emploi durable*	CDI	CDD, contrat saisonnier, vacation	Intérim	Contrat aidé	À son compte	
Ensemble	66	33	38	13	9	6	27
Sexe							
Homme	60	31	35	19	6	8	16
Femme	69	34	41	7	12	5	39
Âge							
Moins de 25 ans	55	26	44	17	10	2	26
De 25 à 49 ans	68	34	36	13	8	8	26
50 ans ou plus	74	38	31	6	15	8	39
Ancienneté en catégories A, B, C							
Moins d'un an	61	30	40	14	8	6	26
Un an ou plus	75	40	30	11	13	6	31
Niveau de formation							
CEP-1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire ..	59	31	34	16	12	4	38
BEP-CAP	61	31	35	16	11	6	27
Baccalauréat	62	31	40	14	9	5	29
Bac+2 ou plus	73	36	40	9	6	8	22
Qualification du métier recherché							
Ouvrier non qualifié	52	23	33	28	11	4	24
Ouvrier qualifié	55	26	33	26	7	7	13
Employé non qualifié	61	30	39	13	14	3	40
Employé qualifié	64	34	40	10	10	6	31
Technicien, agent de maîtrise	71	35	38	11	5	9	18
Cadre	86	49	30	4	3	15	13

* CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2014 ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Tableau 7

Sorties pour reprise d'emploi selon la nature du contrat et le temps de travail

En %, données brutes en moyenne annuelle

	Temps complet	Temps partiel		Ensemble
		Subi	Choisi	
Emploi durable*	46	13	6	66
Emploi non durable	27	5	2	34
Ensemble	73	19	8	100

* CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

personnes satisfaites de leur emploi continuent néanmoins leur recherche, souvent en raison de la durée ou du type de leur contrat de travail ; 48 % des personnes insatisfaites par un aspect de leur emploi n'en recherchent pas un nouveau.

L'emploi retrouvé ne correspond pas à leur formation initiale pour 44 % des sortants, au métier qu'ils souhaitaient exercer pour 31 %, et à leur expérience professionnelle pour 26 %. Au total, dans 53 % des cas, l'emploi retrouvé ne correspond pas à leur formation initiale, au métier recherché ou à leur expérience professionnelle. Cela peut tout aussi bien correspondre à des cas de reconversion professionnelle choisie qu'à des situations de déclassement ou de reconversions subies. Parmi ces personnes, 48 % recherchent un autre emploi et 68 % sont insatisfaites de leur emploi.

(5) Les personnes interrogées pouvaient choisir jusqu'à deux réponses.

Le secteur privé emploie les trois quarts des sortants

Le secteur privé considéré au sens large reste le principal employeur des sortants pour reprise d'emploi : en 2014, 41 % des emplois ont été trouvés dans une entreprise privée, 12 % dans une entreprise d'intérim, 10 % chez un indépendant, 7 % dans une association et 5 % chez un particulier (tableau 8). La part des entreprises privées a gagné 6 points depuis 2007 au détriment des entreprises d'intérim et des indépendants. En 2014, 6 % des reprises d'emploi se font dans le cadre d'une création d'entreprise. 45 % des créateurs d'entreprise affirment qu'il s'agissait d'un projet qu'ils souhaitaient mettre en place depuis longtemps et 26 % avançaient qu'ils ont créé leur activité car ils ne trouvaient pas d'emploi salarié dans leur secteur ou correspondant à leurs compétences.

Tableau 8
Sorties pour reprise d'emploi par type d'employeur

En %, données brutes en moyenne annuelle

	2007	2013	2014	Évolution 2007/2014 (en point)	Évolution 2013/2014 (en point)
Une entreprise privée	35	38	41	6	3
Une entreprise d'intérim	17	14	12	-5	-2
Un indépendant *	13	11	10	-3	-1
Un particulier.....	6	5	5	-1	0
Une association	6	7	7	1	0
L'État, une collectivité locale, une entreprise publique	17	17	17	0	0
À son compte.....	5	7	6	1	-1
Non précisé.....	1	1	1	0	0
Ensemble	100	100	100	-	-

* Artisan/commerçant, profession libérale, exploitant agricole.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Encadré 2

L'enquête Sortants

Motivation de l'enquête

Depuis le 2^e trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent chaque trimestre une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C (encadré 1) afin de mieux connaître leurs motifs réels de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé. En effet, les données administratives issues de la gestion des listes par Pôle emploi, sur lesquelles s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi (statistique mensuelle du marché du travail, STMT) enregistrent les motifs de sortie tels que connus par le conseiller de Pôle emploi. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne le signalent pas à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non présentation à un entretien. En 2014, 46 % des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle et 24 % de celles sorties pour radiation administrative ont, en fait, repris un emploi. Par ailleurs, en cas de reprise d'emploi, les données administratives ne fournissent aucune information sur les caractéristiques de l'emploi retrouvé.

Méthodologie

L'enquête porte sur les sortants des catégories A, B, C un mois donné, même pour une courte durée. À leur sortie de catégories A, B, C, certains ne sont plus inscrits à Pôle emploi ; d'autres sont encore inscrits, mais en catégorie D (formation, maladie) ou E (emplois aidés, créateurs d'entreprise). Inversement, les changements entre les catégories A, B, C ne sont pas considérés comme des sorties. Le champ de l'enquête ne comprend que les personnes susceptibles d'être sorties pour reprise d'emploi. Sont ainsi interrogées les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, qui sont sorties à la suite d'un défaut d'actualisation ou d'une radiation administrative ou encore celles dont le motif de sortie déclaré est imprécis. Chaque trimestre, trois mois après leur sortie, environ 15 000 personnes sont interrogées en France métropolitaine et, depuis 2011, 2 000 dans les Dom. Faute de recul suffisant, l'essentiel de la publication concerne la France métropolitaine, mais la situation des Dom fait l'objet de l'encadré 4. La part des sorties pour reprise d'emploi est estimée en France métropolitaine en 2014 avec une précision (à 95 %) de plus ou moins 0,8 point et le taux de sortie pour reprise d'emploi avec une précision de +/- 0,03 point.

Reconstruction des motifs réels et mesure des sorties pour reprise d'emploi

Les motifs réels de sortie (tableau A) sont reconstitués à partir de deux sources : l'enquête Sortants pour les personnes relevant du champ de l'enquête, via une question sur ce qui a occasionné leur sortie et leur situation d'emploi à leur sortie, et la STMT pour les autres.

Tableau A

Définition des motifs réels de sortie

Motif réel	Définition
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi
Formation	Entrée en formation
Fin d'activité	Départ en retraite, entrée en dispense de recherche d'emploi jusque fin 2011
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, invalidité, maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire, service civique
Non-renouvellement volontaire de la demande*	Plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande*	Oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription dans les trois mois
Radiation administrative	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, problème de carte de séjour, refus, autres

* Non suivi d'une réinscription sur les listes de Pôle emploi dans les trois mois.

Sont considérés comme « sortis pour reprise d'emploi » les demandeurs d'emploi qui soit déclarent être sortis pour reprise d'emploi, soit déclarent être sortis pour certains autres motifs (1) et sont en emploi le mois de la sortie.

Les sorties pour reprise d'emploi mesurées par l'enquête peuvent ainsi correspondre à des sorties de liste, mais aussi à des bascules vers la catégorie E (contrat aidé ou création d'entreprise). Elles peuvent aussi correspondre à des maintiens en emploi, par exemple dans le cas d'une personne en activité réduite qui cesse de s'actualiser (2).

Inversement, certaines situations de reprise d'emploi ne sont pas mesurées au travers de l'enquête, car elles ne correspondent pas à des sorties depuis les catégories A, B, C. C'est le cas par exemple d'un demandeur d'emploi reprenant un emploi à la fin de sa formation (sortie de catégorie D, sans passage par la catégorie A) ou d'un demandeur d'emploi en catégorie A passant en activité réduite (catégorie B ou C).

(1) Ces motifs sont : « n'est plus indemnisé », « ne cherche plus d'emploi », « a une promesse d'embauche », « ne souhaitait plus être inscrit, découragé », « a oublié de s'actualiser », « pensait être toujours inscrit », « radiation administrative » ou « autre ».

(2) Parmi les sortants pour reprise d'emploi en décembre 2014, 56 % déclarent avoir débuté cet emploi le mois de leur sortie et 44% avant.

Tableau 9

Sorties pour reprise d'emploi par type d'employeur selon les caractéristiques des sortants en 2014

En %, données brutes en moyenne annuelle

	Une entreprise privée	Une entreprise d'intérim	Un indépendant	Un particulier	Une association	L'État, une collectivité locale, une entreprise publique	À son compte	Autre
Ensemble	41	12	10	5	7	17	6	1
Sexe								
Homme.....	45	17	10	3	5	12	8	1
Femme.....	38	7	9	8	10	22	4	1
Âge								
Moins de 25 ans.....	43	15	12	4	6	17	2	1
De 25 à 49 ans.....	41	12	9	5	7	16	8	1
50 ans ou plus.....	36	6	9	11	10	19	8	1
Ancienneté en catégories A, B, C								
Moins d'un an.....	42	13	10	5	7	15	6	1
Un an ou plus.....	39	11	9	6	8	20	6	1
Niveau de formation								
CEP-1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire.....	36	16	11	10	7	15	4	2
BEP-CAP.....	37	15	12	7	7	16	6	1
Baccalauréat.....	42	13	10	5	7	16	5	1
Bac+2 ou plus.....	48	8	6	2	8	18	8	1
Qualification du métier recherché								
Ouvrier non qualifié.....	36	25	10	4	5	13	4	2
Ouvrier qualifié.....	38	23	13	4	3	10	7	1
Employé non qualifié.....	39	12	10	7	8	20	3	2
Employé qualifié.....	41	9	10	7	8	18	6	1
Technicien, agent de maîtrise.....	47	11	7	2	8	17	9	1
Cadre.....	55	4	5	1	6	15	15	0

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2014 ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Les femmes reprennent plus souvent que les hommes un emploi dans le secteur public [2, 3], une association ou chez un particulier (tableau 9). Les hommes sont plus souvent embauchés par des entreprises d'intérim ou se mettent davantage à leur compte. Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans retrouvent plus fréquemment que les plus âgés un emploi *via* des entreprises d'intérim ou chez des employeurs indépendants. À l'inverse, ils sont moins nombreux à créer leur entreprise. Les 50 ans ou plus reprennent quant à eux plus souvent un emploi chez un particulier, dans une association ou dans le secteur public.

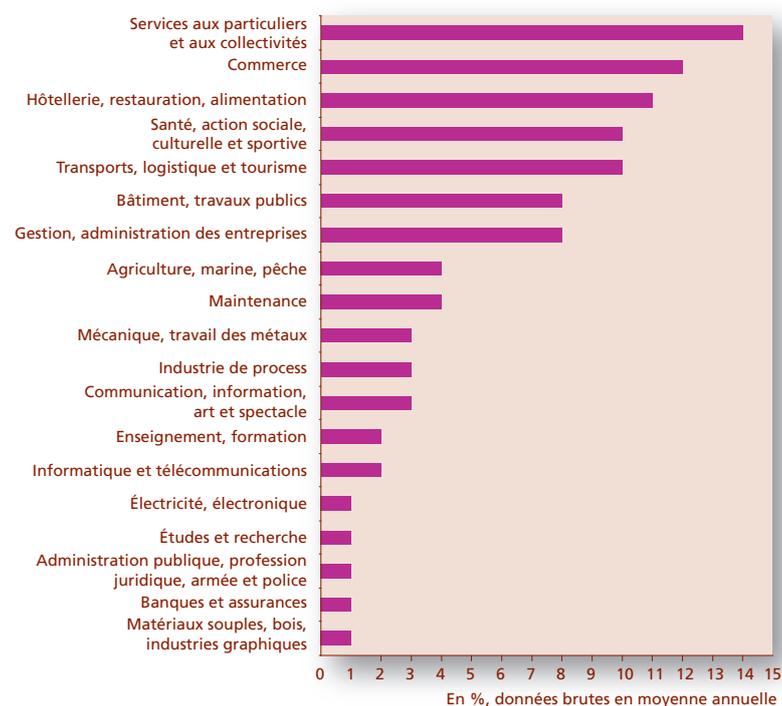
Les demandeurs d'emploi qui recherchaient un emploi d'employé, qualifié ou non, trouvent plus souvent que les autres, à s'employer chez un particulier. Ceux qui recherchaient un emploi d'ouvrier, qualifié ou non, accèdent davantage à l'emploi *via* une entreprise d'intérim, la construction et l'industrie ayant bien plus recours à l'emploi intérimaire que le secteur tertiaire. Les demandeurs d'emploi qui recherchaient un emploi de cadre se mettent plus souvent à leur compte ou rejoignent une entreprise privée.

Les services restent le premier débouché pour les sortants pour reprise d'emploi

Cinq domaines professionnels [4] constituent à eux seuls les débouchés pour plus de la moitié des sortants pour reprise d'emploi : les « services aux particuliers et aux collectivités » (14 %), notamment sur des postes d'assistants maternels, d'agents d'entretien et d'employés de maison/personnels de ménage, le « commerce » (12 %), sur des postes de vendeurs, l'« hôtellerie, restauration, alimentation » (11 %), sur des postes de serveurs de café/restaurant, de cuisiniers et d'apprentis ouvriers

Graphique 2

Sorties pour reprise d'emploi par domaine professionnel* de l'emploi retrouvé en 2014



En %, données brutes en moyenne annuelle

* La nomenclature utilisée correspond aux FAP 2009 en 22 domaines professionnels. Trois domaines professionnels (Artisanat, Politique et religion, Ingénieurs et cadres de l'industrie) ne figurent pas dans les emplois occupés par les sortants de 2014.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2014 ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

non qualifiés de l'alimentation, la « santé, action sociale, culturelle et sportive » (10 %), sur des postes d'aides soignants, de professionnels de l'animation socioculturelle et de surveillants d'établissement scolaire, et le « transport, logistique et tourisme » (10 %), sur des postes d'ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaire, de conducteurs et livreurs sur courte distance et de conducteurs routiers (graphique 2).

Les candidatures spontanées sont de plus en plus utilisées dans la recherche d'emploi

En 2014 comme en 2013, les relations personnelles ou professionnelles (29 %) et les candidatures spontanées (27 %) constituent les deux principaux canaux par lesquels les personnes déclarent avoir trouvé leur emploi (tableau 10). Les organismes en charge de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, que ce soit Pôle emploi (11 %) ou d'autres, comme les cabinets de reclassement, les missions locales ou l'Apec (5 %), ne sont cités que dans 16 % des cas. Si les relations professionnelles ou personnelles ont toujours été le premier canal de recrutement cité (29 % de reprises d'emploi en 2009), on enregistre un accroissement sensible des candidatures spontanées dans les sorties pour reprise d'emploi : depuis 2009, leur part a progressé de 4 points.

Les femmes ont plus souvent trouvé leur emploi via Pôle emploi ou par des candidatures spontanées, tandis que les hommes ont davantage recouru à des agences d'intérim ou à leur réseau professionnel ou personnel. Si les moins de 25 ans et les 25-49 ans se distinguent peu par le canal utilisé pour le retour à l'emploi, le réseau professionnel et personnel joue un rôle plus important pour les seniors, qui recourent également moins aux petites annonces.

Encadré 3

Les taux de sortie pour reprise d'emploi de certains « publics spécifiques »

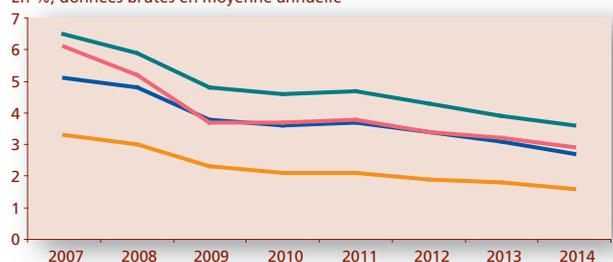
Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) ont des taux de sortie pour reprise d'emploi nettement inférieurs à ceux des autres demandeurs d'emploi (1,6 % en 2014 contre 3,6 % pour l'ensemble des sortants), (graphique A). Les taux de sortie pour reprise d'emploi des résidents en Zus et des bénéficiaires du RSA (respectivement 2,9 % et 2,4 %) sont également, mais dans une moindre mesure, inférieurs à ceux observés pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, le taux de sortie de ces publics poursuit en 2014 sa baisse amorcée au début de la crise.

Graphique A

Taux de sortie pour reprise d'emploi pour certains publics spécifiques

En %, données brutes en moyenne annuelle



Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Dares - Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Tableau 10

Sorties pour reprise d'emploi par canal de recrutement en 2014

En %, données brutes en moyenne annuelle

	Réseau professionnel et personnel (1)	Candidature spontanée	Pôle emploi (2)	Autres organismes en charge de l'accompagnement (3)	Agence d'intérim	Petites annonces, internet (hors Pôle emploi) (4)	Création d'entreprise	Autre (5)	Ensemble
Ensemble	29	27	11	5	11	9	3	5	100
Sexe									
Homme	31	24	9	4	16	8	4	4	100
Femme	27	31	13	5	6	9	2	5	100
Âge									
Moins 25 ans.....	29	28	10	6	14	9	1	4	100
De 25-49 ans.....	29	27	12	4	11	9	4	5	100
50 ans ou plus.....	33	27	13	5	6	6	4	5	100
Ancienneté en catégories A, B, C									
Moins d'un an	30	28	10	5	11	9	3	5	100
Un an ou plus	29	27	13	5	12	7	3	5	100
Niveau de formation									
CEP-1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire.....	36	25	10	6	13	5	2	4	100
BEP-CAP	29	28	11	5	14	6	3	5	100
Baccalauréat	29	29	11	4	12	8	3	4	100
Bac+2 ou plus	27	27	11	5	7	14	4	5	100
Qualification du métier recherché									
Ouvrier non qualifié.....	31	21	9	5	23	5	2	4	100
Ouvrier qualifié	31	23	9	3	23	5	3	3	100
Employé non qualifié.....	30	28	13	6	10	7	1	5	100
Employé qualifié	29	30	12	4	8	8	3	5	100
Technicien, agent de maîtrise.....	27	25	11	4	9	13	5	5	100
Cadre.....	29	25	5	7	3	19	7	4	100

(1) Dont école / association d'anciens élèves.

(2) Y compris site internet, borne interactive et conseiller.

(3) Cabinet de reclassement, mission locale, Apec, Cap emploi, mairie.

(4) Dont concours.

(5) Salon professionnel, association de quartier, formation, autres.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2014 ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Les sorties de catégories A, B, C dans les Dom ⁽¹⁾

Le taux de sortie des catégories A, B, C, tous motifs confondus, reste plus faible dans les Dom. En 2014, chaque mois, 6,5 % des demandeurs d'emploi inscrits à la fin du mois précédent sortent des catégories A, B, C dans les Dom, contre 8,3 % pour la France métropolitaine. La Guyane se distingue par un taux de sortie particulièrement élevé (11,4 %), notamment en raison de nombreuses sorties pour titre de séjour non valide (2).

La faiblesse du taux de sortie global dans les Dom tient avant tout à un faible taux de sortie pour reprise d'emploi ; il s'élève pour l'ensemble des Dom à 1,8 %, allant de 1,4 % pour la Guadeloupe à 2,2 % pour la Guyane, contre 3,6 % en France métropolitaine (tableau A). Le taux de reprise d'emploi a reculé de 0,2 point dans les Dom entre 2013 et 2014, davantage en Guyane (-0,4 point) qu'à la Réunion (-0,1 point). Le taux de reprise d'emploi baisse de 0,3 point en France métropolitaine sur la même période.

À l'inverse, les sorties pour non-renouvellement accidentel de la demande ou défaut d'actualisation suivi d'une réinscription sont plus fréquentes dans les Dom : le taux de sortie associé à ces deux motifs est de 2,9 % dans les Dom, contre 2,1 % en France métropolitaine. Le taux de sortie pour défaut d'actualisation suivi d'une réinscription augmente de 0,3 point en Guyane.

Tableau A
Taux de sortie par motif dans les Dom en 2014

En %, données annuelles brutes recalées

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Ensemble des DOM	France métropolitaine
Reprise d'emploi.....	1,4	2,2	1,9	2,0	1,8	3,6
Formation	0,4	0,5	0,8	0,6	0,6	1,0
Fin activité	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Arrêt recherche emploi temporaire	0,3	0,6	0,4	0,3	0,4	0,7
Non-renouvellement volontaire demande*	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Non-renouvellement accidentel demande*	1,0	1,6	0,9	0,8	0,9	0,6
Défaut actualisation suivi d'une réinscription.....	2,1	2,7	2,1	1,8	2,0	1,5
Radiation	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2
Autre motif.....	0,6	3,5	0,3	0,2	0,5	0,4
Taux de sortie global	6,0	11,4	6,8	5,9	6,5	8,3

* Non suivi d'une réinscription.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent en 2014 ; France.

Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Graphique A
Taux de sortie par motif dans les Dom de 2012 à 2014

En %, données brutes annuelles recalées



Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France.

Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

Comme en France métropolitaine, les perspectives de reprise d'emploi se réduisent lorsque l'âge augmente : en 2014, dans les Dom, le taux de sortie pour reprise d'emploi est de 3,1 % pour les moins de 25 ans, 1,9 % pour les 25-49 ans et 0,9 % pour les 50 ans ou plus. Alors que les taux de sortie pour reprise d'emploi sont peu différenciés selon le sexe en France métropolitaine, les écarts sont plus marqués dans les Dom : 2,1 % pour les hommes, contre 1,6 % pour les femmes.

Tableau B
Taux de sortie pour reprise d'emploi dans les Dom selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi en 2014

En %, données annuelles brutes recalées

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Ensemble des Dom	France métropolitaine
Ensemble	1,4	2,2	1,9	2,0	1,8	3,6
Sexe						
Homme.....	1,6	2,5	2,0	2,2	2,1	3,6
Femme.....	1,3	2,0	1,9	1,7	1,6	3,5
Âge						
Moins de 25 ans.....	2,6	3,8	3,7	3,0	3,1	5,9
25-49 ans.....	1,4	2,1	2,0	2,0	1,9	3,7
50 ans ou plus.....	0,6	1,2	0,9	1,0	0,9	1,6
Ancienneté en catégories A, B, C						
Moins d'un an	1,8	2,4	2,7	2,4	2,4	4,6
Un an ou plus.....	1,0	1,8	1,2	1,6	1,4	2,3

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent en 2014 ; France.

Sources : Dares-Pôle emploi, STMT et enquête Sortants.

(1) Désormais, les collectivités d'Outre-mer Saint-Martin et Saint-Barthélemy ne sont plus incluses dans la Guadeloupe et par conséquent dans les Dom. Les séries ont été rétopolées selon ce nouveau champ.

(2) Les titres de séjour non valides représentent 96 % des « autres motifs » en 2014 en Guyane.

Encadré 4 (suite)

En 2014, les reprises d'emploi durables sont plus importantes dans les Dom qu'en France métropolitaine (68 % contre 64 %). Elles prennent moins souvent la forme d'un CDI, mais davantage celle d'un contrat aidé. Les contrats aidés jouent, en effet, un rôle important dans le retour à l'emploi dans les Dom : ils y représentent 29 % des reprises d'emploi, contre 9 % en France métropolitaine ; cette part est particulièrement élevée à la Réunion (36 %), (tableau C). Entre 2013 et 2014, la part de l'emploi durable au sein des reprises d'emploi a augmenté de 7 points dans les Dom (+2 points pour la France métropolitaine), principalement en raison de la hausse de la part des contrats de 6 mois ou plus. En 2014, 65 % des contrats (hors CDI et mise à son compte) sont de 6 mois ou plus, contre 48 % en 2013. Au sein de ces contrats, ce sont les contrats aidés qui ont vu leur durée particulièrement augmenter avec 92 % de contrats aidés de 6 mois ou plus en 2014, contre 68 % en 2013

Tableau C
Sorties pour reprise d'emploi par type de contrat* dans les Dom en 2013-2014

En %, données brutes en moyenne sur 2013/2014

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Ensemble des Dom	France métropolitaine
Emploi durable**	65	67	61	71	68	64
CDI	21	24	23	21	22	31
CDD, contrats saisonniers, vacations, autres	45	36	44	32	37	39
Intérim	7	10	8	6	7	14
Contrat aidé.....	20	26	20	36	29	9
À son compte.....	6	3	5	5	5	6
Ensemble	100	100	100	100	100	100

* La part des types de contrat est estimée avec une précision à 95 % de +/- 5-6 points pour la Guadeloupe, de +/- 4-5 points pour la Martinique, la Guyane et la Réunion, de +/- 2-3 points pour l'ensemble des Dom et de +/- 1 point pour la France métropolitaine.

** CDI, contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.

Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi en 2013 et 2014 ; France.

Source : Dares-Pôle emploi, enquête Sortants.

Les petites annonces (hors Pôle emploi) sont davantage exploitées par les plus diplômés alors que les moins diplômés passent par leur réseau professionnel et personnel. Les candidatures spontanées jouent un rôle plus important pour les demandeurs d'emploi qui recherchaient un emploi d'employé, qualifié ou non.

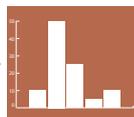
Près d'un sortant pour reprise d'emploi sur dix a dû déménager pour reprendre cet emploi

En 2014, 9 % des sortants pour reprise d'emploi déclarent avoir été obligés de déménager pour prendre cet emploi. Plus les demandeurs d'emploi

avancent en âge, moins ils sont mobiles. Ainsi, 11 % des moins de 25 ans déclarent avoir été obligés de déménager pour leur emploi, contre 9 % pour les 25-49 ans et 5 % pour les 50 ans ou plus. Les hommes déclarent plus souvent que les femmes avoir été contraints de déménager pour reprendre un emploi (11 % contre 8 %). Cette part varie peu selon l'ancienneté de recherche d'emploi : 10 % pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an et 9 % pour ceux inscrits depuis un an ou plus.

Valérie Bernardi (DARES).

Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel



Pour en savoir plus

- [1] Bernardi V. (2015), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2013. Le taux de reprise d'emploi toujours en baisse », *Dares Analyses* n° 16, février.
- [2] Bernard S., Chanteloup G., Gouttes A., Guillauneuf J., Minni C., Paquier F., Zillotto T., (2015), « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2014 », *Dares Analyses* n° 50, juillet.
- [3] Minni C. (2015), « Femmes et hommes sur le marché du travail. Les disparités se réduisent mais les emplois occupés restent très différents », *Dares Analyses* n° 17, mars.
- [4] Le Ru N. (2011), « L'évolution des métiers en France depuis 25 ans », *Dares Analyses* n° 66, septembre.

DARES RÉSULTATS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr>

(Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directrice de la publication : **Françoise Bouygard**.

Rédactrice en chef : **N...**

Secrétaires de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**.

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**.

Conception graphique et impression :
ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande :

dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares

(<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>)

Dépôt légal : à parution.

Numéro de commission paritaire : 3124 AD.

ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.